

# Toulouse. Un camarade du NPA condamné à deux mois ferme pour avoir manifesté

CCR du  
NPA

10 avril  
2015



## **Pas de prison pour Gaëtan et tou-te-s les manifestant-e-s condamné-e-s !**

Depuis l'automne, Toulouse est probablement devenu le laboratoire du niveau de répression que le gouvernement Valls cherche à imposer dans tout le pays. Après les interdictions de manifestations de cet été sur la Palestine, ce furent celles contre l'assassinat de Rémi Fraisse et le barrage de Sivens, puis plus récemment la répression des réunions de la campagne BDS.

Notre camarade Gaëtan, militant de la jeunesse du NPA, avait fait partie de ces interpellés arbitrairement, le 8 novembre lors d'une manifestation pour Rémi Fraisse. Mercredi 1er avril, nous apprenions sa condamnation en appel à 2 mois de prison ferme, en plus de 4 autres avec sursis et 1100 euros d'amende. Les avocats étudient la possibilité d'un pourvoi en cassation, mais de toute façon cette peine devra encore être confirmée ou aménagée par un juge d'application des peines.

C'est le procès de la protestation que la justice de la classe dominante a voulu faire en chargeant ainsi Gaëtan et plusieurs autres jeunes manifestants. C'est un procès politique, monté de toute pièce.

## **A Toulouse, une réaction immédiate**

Cette parodie de justice vise un étudiant de la fac du Mirail, qui avait pris part à la grande mobilisation sur cette université à l'automne dernier. L'enjeu pour l'Etat est d'installer un climat de peur, alors que les mesures de régression sociale continuent à s'enchaîner et que les départementales ont été une nouvelle preuve de l'impopularité du gouvernement.

C'est ce qu'ont tout de suite compris, localement, les organisations syndicales du Mirail. Dès vendredi 3, elles décidaient d'organiser un cortège interuniversitaire pour la manifestation du 9 avril, derrière une banderole dénonçant la condamnation de Gaëtan et des autres manifestants. Elles comptent aussi déposer une motion au conseil d'administration de l'université ce mardi : on verra si la Présidence est prête à prendre ses responsabilités et à défendre l'un de ses étudiants.

Alors que, début janvier, le Maire UMP Jean-Claude Moudenc annonçait son intention de virer tout bonnement les organisations syndicales de la Bourse du Travail, des initiatives de convergence entre les deux mobilisations devraient se tenir. Dans les deux cas, c'est en effet tout le mouvement ouvrier, et l'ensemble des libertés démocratiques élémentaires, qui sont attaqués.

## **Développer la campagne de solidarité : pas de prison pour avoir manifesté !**

Le gouvernement doit comprendre qu'il est en train de franchir une limite, et que la jeunesse comme le monde du travail n'est pas prête à se voir retirer le droit de résister alors que ce système ne cesse de répandre la misère, le

chômage, la violence et les désastres écologiques. Dès jeudi, les témoignages de soutien ont commencé à affluer après la nouvelle de la condamnation. Ils viennent d'étudiant-e-s du Mirail et d'autres universités, des facteurs de Balma récemment en grève et que Gaëtan avait contribué à soutenir, mais aussi de plus loin.

Les travailleur-se-s de Panrico à côté de Barcelone, qui avaient reçu la visite de quelques étudiants du Mirail, dont Gaëtan, lors de leur longue grève de l'année dernière, ont ainsi envoyé une série de photos de solidarité. Des actions par ailleurs sont prévues devant des ambassades et consulats dans plusieurs pays. Une pétition traduite en plusieurs langues circule déjà également sur Internet.

Une campagne unitaire doit se poursuivre, aux échelles nationale et internationale, pour montrer que la décision de cette justice de classe ne passera pas.

**Défense du droit de manifester !**

**Pas de prison pour Gaëtan et les autres manifestants-e-s condamné-e-s !**

»» <http://www.ccr4.org/Pas-de-prison-pour-Gaetan-et-les>